

il paraît démontré d'après des préparations anatomiques faites dans des cas semblables, que ce sang sort d'une façon bien évidente par les orifices des glandes sudoripares.—*Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques.*

Analyse des urines ictériques.—Quand l'ictère n'est pas très-prononcé, il est d'un grand secours pour établir les bases d'une bonne thérapeutique, de s'éclairer en analysant les urines, au moyen de réactifs. En voici trois qui donnent lieu à des effets très-marqués, et que M. Hardy expérimente tour à tour, devant ses nombreux auditeurs.

1^o *Chloroforme.* Lorsqu'on verse du chloroforme dans une urine normale, ce produit, en vertu de sa grande densité, tombe au fond de l'éprouvette, où il tranche par sa transparence toute cristalline. Vient-on à le verser dans une urine ictérique, voici ce qui se remarque quand, après avoir agité le mélange, en bouchant l'éprouvette avec la pulpe du pouce, on le laisse un instant reposer. Le chloroforme, en raison de sa densité, tombe dans la partie déclive, et tranche par sa couleur mate, sur la couleur jaune du liquide formant les couches superficielles. Cette couleur jaune est d'autant plus prononcée qu'il y a plus de bile dans l'urine.

C'est là un excellent réactif de l'urine ictérique.

2^o *Teinture d'iode.* Lorsque l'on verse de la teinture d'iode dans une éprouvette contenant de l'urine ictérique, on ne doit pas agiter le mélange. A la partie supérieure s'aperçoivent trois teintes bien tranchées. La couche supérieure, formée par la teinture, est d'une couleur violette. Au-dessous de cette première couche se remarque une sorte de diaphragme de coloration vert-mer. Une troisième couche, enfin, formée par les urines, et occupant la position déclive, a une teinte jaune.

3^o *Acide nitrique.* Quand on verse ce réactif dans l'urine ictérique, après agitation, le mélange prend une couleur vert-bouteille, passant à l'olive. Cet aspect tout spécial est très-caractéristique. (*Rev. de thér. médico-chir.*)—*Lyon médical.*

Traitement de l'anthrax, par CLEVER.—Il s'agissait d'un anthrax qui avait près de huit pouces de diamètre siégeant dans la région fessière chez une femme de soixante ans, faible de constitution ; il lui fut fait dix-huit injections d'une solution